

**DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :	En exercice :	15
	Présents :	12
	Votants :	14
Quorum atteint		

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : LARAT Cyril, CHEVALIER Hélène, POUZIN Laurent, LE MEUR Hélène, REY Christian, GUERIN Freddy, GONIN Frédéric, PERCHE Stéphane, COINTE Catherine, Florian DELENCRE, Serge PROD'HOMME

Date de convocation : 20 mars 2023

Date d'affichage : 20 mars 2023

Absent représenté : Nicolas GUICHARD représenté par Etienne LARAT, Amandine BOUNIOL représentée par Cyril LARAT.

Absent : Paul PERROT

Secrétaire de séance : Hélène LE MEUR

N° 14-2023 – ADHESION A L'APPLICATION PANNEAU POCKET

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'application Panneau Pocket.

Cette application permet de prévenir les habitants des problèmes dans un temps rapide : en cas d'alerte météo et toutes autres consignes venant de la préfecture. Et de transmettre toutes les informations relatives à la vie du village en temps réel.

Nos moyens de communication actuellement sont le courrier, la distribution de plis dans les boîtes aux lettres et les messages envoyés par messagerie électronique.

Panneaux Pocket viendra donc renforcer la communication auprès de nos administrés.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **Adhérer** à Panneau Pocket au prix de 390,00 € T.T.C, pour 3 ans d'abonnement (avec un semestre supplémentaire offert).
- **Signer** tous documents nécessaires à ce dossier.
- **Prévoir** la dépense au budget.

La présente délibération sera exécutoire :

- A compter de la transmission complète au représentant de l'Etat
- Après l'accomplissement des mesures d'affichage et de publicité précitée.

Ainsi fait et délibéré le 27/03/2023.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Etienne LARAT

